

Nouvelles de la Commission des études

Claude Gauvreau

Groupe de travail sur la remise des notes

Une campagne d'information et de sensibilisation sera lancée auprès des départements pour faire connaître aux professeurs et aux chargés de cours les raisons nécessitant une remise rapide des notes. Aussi, des moyens variés seront utilisés dont l'envoi de courriels, des discussions en assemblée dépar-

tementale, des affiches à l'intention des professeurs et des étudiants, etc.

Cette décision fait suite au rapport du Groupe de travail créé en novembre dernier par la Commission des études afin d'identifier les causes possibles des retards importants et constants dans la remise des notes à l'UQAM. Le Groupe de travail conclut que les causes reposent avant tout sur une question d'attitude. Selon le rapport, il existe à l'Université une pro-

Moyenne cible : calendrier de discussions

Conformément à ce qui avait été annoncé à la dernière réunion de la Commission des études, un calendrier de discussions a été présenté afin de susciter la réflexion autour de certaines questions soulevées par le Rapport du Comité d'étude UQAM/SPUQ des effets de la hausse à 41 de la moyenne cible au premier cycle.

Mme Danielle Laberge, vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création, a rappelé aux membres de la C.É. certains principes devant guider les activités d'analyse des recommandations du rapport, ainsi que les éventuelles mesures à adopter pour atténuer les impacts négatifs de l'augmentation de la moyenne cible. Les mesures, a-t-elle expliqué, doivent assurer aux étudiants une formation diversifiée et de qualité dans le cadre d'un cheminement cohérent et respectant les délais normaux. Elles doivent aussi contribuer au développement d'un sentiment d'équité dans l'allocation des ressources au sein de l'UQAM, tout en étant fondées sur des informations disponibles pour tous et mettant en œuvre des règles connues.

- **Juin 2002** : bilan de la médiatisation de l'enseignement et évaluation

de l'ensemble des cours T dispensés dans tous les programmes, ainsi que validation de leur statut. Rappelons que les cours de type T impliquent des travaux pratiques et des contraintes liées aux locaux et aux équipements;

- **Été 2002** : rapport portant sur la nature et la charge de travail pour l'ensemble des activités de stages dispensées à travers l'Université;
- **Septembre 2002** : réflexion sur les Centres d'études universitaires (participation des départements et facultés et critères d'attribution des moyennes cibles) et la pédagogie des grands groupes. On se souviendra que le recours aux grands groupes avait été proposé comme une avenue intéressante dans le cadre du rapport. Aussi, il apparaît important de dresser le bilan des pratiques d'enseignement en grands groupes dans certains programmes, notamment la pertinence, le coût et la faisabilité des mesures d'encadrement pédagogique;
- **Automne 2002** : proposition de règles, par la sous-commission des ressources, en vue de la répartition des charges d'enseignement pour les prochaines années.

fonde méconnaissance de l'importance de respecter les délais de remise des notes. Ceux-ci semblent être perçus comme uniquement bureaucratiques alors qu'ils ont un impact académique sérieux sur le cheminement de l'étudiant.

Par ailleurs, les directeurs de départements, ainsi que les doyens et vice-doyens de facultés sont invités par la C. É. à rappeler à l'ordre, par écrit, les retardataires, en particulier lorsque des cas de retards importants ou chroniques surgissent. À noter que l'étude des causes de retards sera poursuivie afin de mieux comprendre la nature du phénomène et son évolution à la suite de l'implantation des mesures recommandées.

Calendrier universitaire

La C. É. s'est engagée à statuer sur le calendrier universitaire au moins deux ans d'avance, ce qui implique une confirmation, à chaque année, du calendrier de l'année suivante et l'adoption des projets de calendrier pour les deux années ultérieures.

La registraire a présenté un rapport faisant l'évaluation de l'expérience du devancement de la rentrée scolaire de l'automne 2001, au 26 août, soit une semaine plus tôt que d'habitude. Cette décision se basait sur des motifs académiques visant un meilleur encadrement des étudiants et une remise des notes plus hâtive par les professeurs et les chargés de cours. De façon générale, souligne le rapport, on note une amélioration des conditions d'étude. Ainsi, les professeurs et les chargés de cours ont disposé de plus de temps pour corriger les travaux et les examens, et les étudiants ont connu leurs notes plus rapidement. Enfin, l'analyse des dossiers a pu être faite suffisamment tôt pour que des modifications d'inscription soient possibles sans provoquer d'impact négatif sur le régime d'étude des étudiants. La consultation se poursuivra auprès

des directeurs de départements et des vice-doyens aux études dans les facultés.

Modification majeure de la maîtrise en droit

La Commission des études a adopté une modification majeure du programme de maîtrise en droit visant à scinder la concentration en droit social et du travail en deux concentrations distinctes (l'une en droit social et l'autre en droit du travail), ainsi qu'à intégrer une nouvelle concentration en droit privé. Ces concentrations, qui s'ajoutent à celles déjà existantes en droit international, sont créées dans les deux profils (avec et sans mémoire) de la maîtrise.

Rappelons que le programme de maîtrise en droit, ouvert depuis 1988, a principalement évolué autour des thèmes du droit du travail et du droit social. Actuellement, on observe une clientèle plus diversifiée qui s'intéresse aux questions relatives aux droits sociaux autres que celles liées traditionnellement au droit du travail : l'accès à la justice, les droits des enfants, le droit des femmes ou le droit de la santé. Quant au droit privé, comprenant à la fois le droit civil et le droit commercial, il occupe au Québec une place capitale. Pourtant, cette discipline ne fait l'objet présentement d'aucun programme formel de maîtrise, ni à l'UQAM ni ailleurs.